



NAO 2022

Salariés engagés mais pas récompensés !

Le compte n'y est pas !

Rendez-vous manqué par la Direction !

À la suite des propositions de la Direction, celles-ci restent insuffisantes pour compenser la perte du pouvoir d'achat des salariés depuis plusieurs années !

Avec les prix à la pompe et des combustibles qui s'envolent à + de 50%, l'inflation sur les produits de premières nécessités c'est à croire que les dirigeants d'SCC ont des tarifs préférentiels sur la baguette de pain, la plaquette de beurre, le carburant et tous les produits essentiels au quotidien des ménages.

Il est vrai que notre « Grande Entreprise » elle, ne connaît pas la crise avec un Chiffre d'Affaires en hausse supérieure à 10% avec un versement de 12 millions aux actionnaires en 2021 et 13 millions en 2022.

Les salaires d'SCC ne font pas la « manche » et les syndicats ne signeront pas cette proposition dérisoire bien loin des attentes des salariés.

PARTICIPATON

Pour 2023, la direction de SCC souhaite changer la règle d'attribution de notre prime participation au bénéfice des plus hauts salaires et au détriment des plus bas salaires.

Vous avez déjà été près de 600 à signer la pétition, réclamant un retour à la table des négociations. Cette dernière sera remise à la Direction SCC pour afficher la forte déception des salariés

Encore une fois, nos dirigeants vont continuer de s'enrichir au dépend de nous salariés SCC

TOUS ENSEMBLE SAUVONS NOS SALAIRES !!!

MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRIGEANTS DONNEZ-NOUS LA POSSIBILITE DE VIVRE CORRECTEMENT ET NON DE SURVIVRE !